

## Premières tendances 1<sup>er</sup> trimestre 2013

### Un climat des affaires toujours dégradé

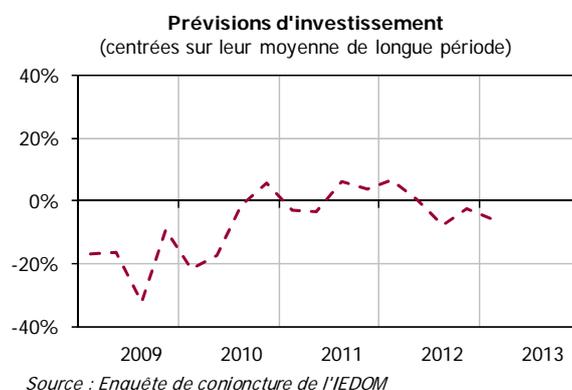
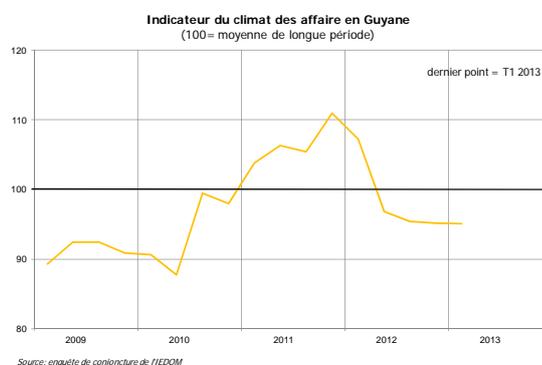
#### LE CLIMAT DES AFFAIRES

L'indicateur du climat des affaires (ICA) est stable (-0,1 point) au premier trimestre 2013 et s'établit à 95,1 points.

L'appréciation positive portée par les chefs d'entreprise sur le trimestre passé, notamment concernant l'activité, les prix et la trésorerie, est contrebalancée par des prévisions plus pessimistes pour le trimestre à venir.

De ces évolutions contrastées résulte un ICA stable mais qui reste en deçà de sa moyenne de longue période (-4,9 points).

Dans ce contexte, les intentions d'investir des chefs d'entreprises restent en retrait pour le troisième trimestre consécutif.



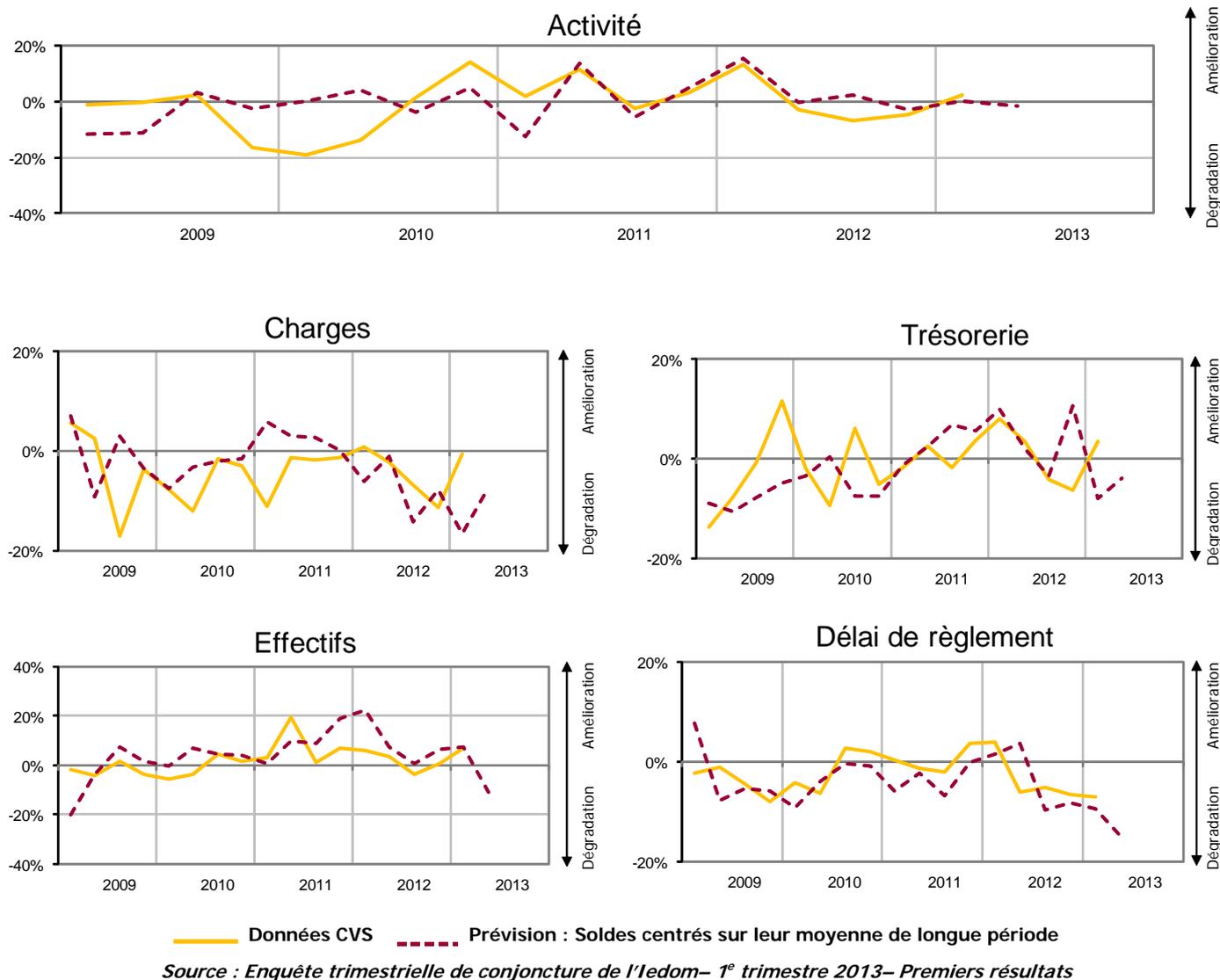
#### PREMIERS RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Selon les premiers résultats de l'enquête de conjoncture, l'activité est en légère progression en début d'année 2013.

Bien que la trésorerie et les effectifs évoluent positivement ce trimestre, les délais de paiement s'allongent à nouveau et les charges poursuivent leur détérioration.

Les chefs d'entreprise anticipent pour le deuxième trimestre une activité au mieux atone et restent majoritairement pessimistes sur l'évolution des autres indicateurs. Même si l'orientation défavorable des charges et de la trésorerie devrait être moins marquée, la dégradation des effectifs et des délais de règlement devrait en revanche s'amplifier.

## SOLDES D'OPINION



Cette analyse, basée sur les premiers résultats de l'enquête de conjoncture auprès des entreprises, sera approfondie dans la note Tendances conjoncturelles à paraître. Les données de l'enquête seront alors affinées – notamment par secteur d'activité – et complétées par une analyse des principaux indicateurs économiques et monétaires de l'économie guyanaise (prix, marché de l'emploi, consommation, investissement, crédits à l'économie, commerce extérieur, tourisme, BTP).

## MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre de l'amélioration de l'information conjoncturelle diffusée sur les économies d'outre-mer, l'iedom et l'leom ont élaboré un indicateur synthétique du climat des affaires, suivant la méthodologie appliquée par la Banque de France pour l'analyse de la conjoncture en métropole. Cet indicateur est établi à partir des résultats de l'enquête trimestrielle de conjoncture au moyen d'une analyse en composantes principales, afin de résumer le maximum de l'information contenue dans chacune des questions de l'enquête de conjoncture. Il est centré sur sa moyenne de longue période (normée à 100) et réduit sur son écart-type (normé à 10), afin de faciliter sa lecture.

L'indicateur du climat des affaires s'interprète de la manière suivante : plus il est élevé, plus les chefs d'entreprise évaluent favorablement la conjoncture. Un niveau supérieur à 100 signifie que l'opinion des dirigeants d'entreprises interrogés sur la conjoncture est supérieure à la moyenne sur longue période.

Pour plus d'informations sur l'indicateur du climat des affaires il convient de se référer à la note de l'Institut « Un nouvel indicateur pour aider au diagnostic conjoncturel dans l'outre-mer » parue en mars 2010 et téléchargeable gratuitement sur le site.

[www.iedom.fr](http://www.iedom.fr).

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)

Directeur de la publication : N. de SEZE – Responsable de la rédaction : F. DUFRESNE

Editeur et imprimeur : IEDOM

Achevé d'imprimer : 17 mai 2013 – Dépôt légal : Mai 2013 – ISSN 1952-9619